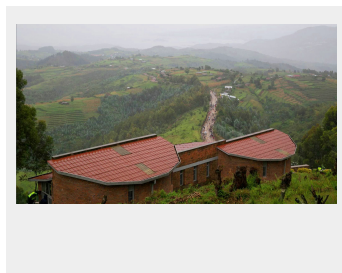


Communiqué de Presse

Publié le 19 novembre 2021 sur le site d'Ibuka France



Génocide des Tutsi du Rwanda : la Mairie de Paris rend hommage aux victimes en honorant la résistance de Bisesero

Ce vendredi 19 novembre 2021, le conseil de Paris a voté à l'unanimité la dénomination d'une place du 18ème arrondissement de Paris au nom d'Aminadabu BIRARA, héros de la résistance sur les collines de Bisesero pour avoir organisé la résistance pendant le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Aminadabu BIRARA, survivant des massacres de 1959, 1962, 1963 et 1973, a organisé la résistance contre les génocidaires de 1994 qui menaient des attaques meurtrières contre les Tutsi réfugiés sur la chaîne de montagne de Bisesero. Pendant plus d'un mois, grâce à son courage et sa stratégie, les « Basesero » ont tenu en échec les tueurs encadrés par les autorités locales. L'assaut final sera diligenté par le préfet de la région, Clément Kayishema, qui a été condamné à l'emprisonnement à vie pour génocide par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Les massacres de Bisesero ont fait plus de 50 000 morts dont Birara, tué le 25 juin 1994 par une grenade à l'âge de 68 ans. Parmi les réfugiés de la colline, moins de 1 000 ont survécu.

Par cette décision, une fois de plus la Mairie de Paris inscrit dans l'espace public de la capitale, la mémoire des victimes du génocide commis contre les Tutsi en 1994. Après avoir ins-



tallé une stèle au cimetière du Père Lachaise à Paris 20ème en octobre 2014 et dédié en avril 2016 le jardin de la mémoire du génocide des Tutsi dans le 13ème arrondissement, la Mairie de Paris vient de confirmer son engagement dans la préservation de la mémoire et sa transmission.

Ibuka France salue particulièrement le soutien sans faille de la Maire de Paris, Madame Anne Hidalgo et adresse ses chaleureux remerciements à Monsieur Eric Lejoindre, Maire du 18ème arrondissement pour l'accueil de cette place.

À ce jour, neuf municipalités françaises ont érigé une stèle ou un lieu de mémoire sur leur territoire en hommage aux victimes du génocide contre les Tutsi (Cluny, Dieulefit, Bègles, Châlette-sur-Loing, Toulouse, Paris, Garges-lès-Gonesse, Lutterbach, Strasbourg). La capitale française est néanmoins la première à attribuer le nom d'une rue ou d'une place à une victime de ce génocide.

Ibuka France invite les collectivités françaises ainsi que d'autres capitales à honorer les victimes du génocide des Tutsi en leur dédiant des lieux de mémoire.

Paris, le 19 Novembre 2021.

Etienne Nsanzimana,

Président d'Ibuka France

Contact :

e-mail : contact@ibuka-france.org

Tél : 06 21 08 33 94



Publié le 19 novembre 2021 sur le site d'Ibuka France

<https://ibuka.etiennedelcambre.com/communique-de-presse-4/>